



HAL
open science

Public goods. Sociological Approach of an Economic Construction

Philippe Boudes, Catherine Darrot

► **To cite this version:**

Philippe Boudes, Catherine Darrot. Public goods. Sociological Approach of an Economic Construction. *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, 2016, 19, 10.4000/regulation.11805 . hal-02368719

HAL Id: hal-02368719

<https://hal.science/hal-02368719>

Submitted on 18 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Biens publics : construction économique et registres sociaux

Public goods. Sociological Approach of an Economic Construction

Philippe Boudes et Catherine Darrot



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/regulation/11805>

DOI : [10.4000/regulation.11805](https://doi.org/10.4000/regulation.11805)

ISSN : 1957-7796

Éditeur

Association Recherche & Régulation

Ce document vous est offert par Université Rennes 2



Référence électronique

Philippe Boudes et Catherine Darrot, « Biens publics : construction économique et registres sociaux », *Revue de la régulation* [En ligne], 19 | 1er semestre/ Spring 2016, mis en ligne le 27 juin 2016, consulté le 18 novembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/regulation/11805> ; DOI : [10.4000/regulation.11805](https://doi.org/10.4000/regulation.11805)

Ce document a été généré automatiquement le 18 novembre 2019.



Revue de la régulation est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Biens publics : construction économique et registres sociaux

Public goods. Sociological Approach of an Economic Construction

Philippe Boudes et Catherine Darrot

NOTE DE L'ÉDITEUR

Les auteurs ont bénéficié d'un financement du programme BipPop : « Les biens publics dans la politique agricole commune (PAC) 2013 » de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) ainsi que de l'appui de l'ensemble des membres de ce programme sans lesquels ce travail n'aurait pu aboutir. Toutefois, les propos n'engagent que les auteurs.

INTRODUCTION

Contexte de l'étude

- 1 La thématique des biens publics n'a plus à démontrer sa pertinence comme principe d'action ni comme concept scientifique. Comme principe d'action, parce qu'elle guide la désignation, la sauvegarde et la valorisation de biens publics mondiaux. Comme concept scientifique, parce qu'en plus des travaux classiques de Samuelson (1954) et Musgrave (1959), complétés par les démonstrations de Olson ([1965] 1978), Hardin (1968) ou Kindleberger (1986), il faut désormais compter sur ceux de Ostrom (1990), adoubée en 2009 par le jury de l'équivalent du prix Nobel en économie.
- 2 Une fois ce tableau dressé, on doit préciser aussitôt qu'aborder les biens publics est une entreprise incertaine. D'après nous, les propos sur ces biens sont de la même teneur que ceux traitant du développement durable : ils s'adaptent à toutes sortes de points de vue sans démentir leur inscription dans un paradigme initial. De même que le développement durable se déploie par exemple en durabilité faible et forte ou oscille entre croissante verte (Diakosavas, 2011) et décroissance (Bayon *et al.*, 2010 ; Rotillon, 2008), la notion de

biens publics supporte elle aussi des registres de discours très variés et parfois contradictoires. L'objectif initial de cet article est de contribuer à la clarification de ces discours, dans le cadre d'une participation à un programme de recherche sur les biens publics dans la Politique Agricole Commune¹.

- 3 Les biens publics sont définis et modelés par la discipline économique, laquelle revendique sinon le monopole du moins la spécificité de l'analyse, que ce soit à travers les travaux des chercheurs nommés plus haut ou par le truchement d'outils originaux dont les expériences de consentement à payer (*willingness to pay*), les dispositifs expérimentaux relatifs au dilemme du prisonnier ou la théorie des jeux et notamment les *public goods game* (e.g. Holt et Laury, 1997 ; Levitt et List, 2007 ; Graves, 2010). Par contre, si les sociologues parlent des *choses* publiques, ils ne s'aventurent guère sur le terrain des *biens* publics. Certes la sociologie a très tôt souligné que les biens, qu'ils soient publics, collectifs ou communs, ne sont pas « déterminé[s] par leur constitution naturelle, mais par le droit de chaque peuple [...]. C'est l'opinion de chaque société qui fait que tels objets sont considérés comme susceptibles d'appropriation, tels autres non » (Durkheim, [1950] 2002, p. 108)². Ce pourrait donc être la construction d'une limitation de ces biens à leur condition économique qui n'aurait pas permis à la sociologie de participer, directement, à l'analyse de ces objets. Son apport disciplinaire n'est pour autant pas nul, mais il n'a jusqu'ici ni été mené de front ni été rassemblé dans un propos synthétique. C'est pourquoi nous avons interrogé la place du regard sociologique dans la réflexion sur les biens publics, en questionnant à la fois cette apparente domination de l'économie et cette relative absence de la sociologie.

Cadre de réflexion

- 4 Partant du constat que le recours au concept contemporain de bien public est inscrit dans la pensée économique, de quelle manière peut-il être extrait de ce cadre pour être approché différemment, notamment dans sa dimension sociale ? Si la théorie économique standard instrumentalise le concept de bien public pour renforcer sa légitimité, en particulier dans le domaine de la définition des politiques publiques, quels sont les limites de cette appropriation disciplinaire et les moyens de la dépasser ? C'est dans ce but que nous mobilisons la sociologie *lato sensu* : il ne s'agit pas tant de voir comment les sociologues ont à leur tour mobilisé les biens publics dans leurs travaux, que de comprendre comment la pensée sociologique contemporaine, et plus généralement la prise en compte des dynamiques sociales, ont permis d'interpeller le statut économique dominant des biens publics pour en proposer une lecture aux dimensions multiples.
- 5 Les définitions des biens publics, telles que proposées dans les manuels d'économie par exemple, font peu de cas de cette diversité. De ce fait, les biens publics sont débattus dans les sphères politiques, scientifiques ou sociales sans que toute la complexité à laquelle ils renvoient ne soit mise en avant. L'analyse menée ici vise à comprendre et à dépasser ce phénomène de cloisonnement : cela conduit à exposer les autres dimensions des biens publics et à ne plus uniquement parler des biens par essence, ceux conceptualisés par la science économique, pour aborder les biens en finalité et en ontologie, c'est-à-dire prenant en compte les dimensions normatives et socio-culturelles de ces biens.
- 6 Dans un premier temps, il est nécessaire de rendre compte de la construction du concept de biens publics en revenant sur son fondement économique. Cela permettra de comprendre l'intérêt, pour la théorie économique néo-classique, en tant que science

normale, de revendiquer la définition de ce concept. Nous esquisserons alors les limites de cette revendication dans une perspective épistémologique empruntée à Khun qui met en lumière le processus de labellisation des biens publics. Ce processus se heurte cependant à la prise en compte des autres dimensions de ces biens. Cela concerne leurs fondements collectifs : nous suivrons notamment Ostrom dans son questionnement sur le surdimensionnement de la rationalité d'un *homo economicus* dans les définitions, par les économistes, de ces biens publics³ et Thévenot sur leurs constructions collectives. Cela concerne la charge morale des biens publics et la distinction de biens par essence et en finalité. Cela concerne enfin la dénomination des biens publics par les institutions nationales et internationales, qui ne peuvent se limiter aux seuls critères théoriques économiques. C'est pourquoi, une troisième partie interrogera les processus de publicisation des biens, à partir des travaux de Kaul et Mendoza (2003), puis en recourant au modèle proposé notamment par Micoud (2005a) qui associe au registre conceptuel et économique des biens publics une dimension normative et une autre ontologique, modèle que nous intégrerons dans une perspective de dialogues avec d'autres approches (Hess et Ostrom, 2003 ; Coriat, 2011 et Martin, 2013).

1. Les biens publics, ou la dynamique d'une science normale

1.1 Définition classique – bien public ou *public good* ?

- 7 La définition économique initiale des biens publics, dans leur acception contemporaine, procède du croisement du critère de rivalité mis en avant par Samuelson (1954) avec celui d'exclusion détaillé par Musgrave (1959). En mêlant l'un et l'autre, on peut définir les biens publics comme les biens dont se vérifient les caractères de non-rivalité – c'est-à-dire que leur consommation par un individu ne diminue pas la quantité disponible ni la qualité de ce bien – et de non-excludabilité⁴ – c'est-à-dire que tout le monde est en mesure de pouvoir consommer ces biens, leur accès est possible pour tout individu et personne n'est exclu de leur consommation potentielle. Ce sont ces caractères qui permettent de définir les types de bien, comme le proposent en 1973 Musgrave et Musgrave (1989 [1973]) puis en 1977 Ostrom et Ostrom (1999 [1977]), et qui figurent aujourd'hui dans de nombreux manuels et travaux (*e.g.* Bychkvova, 2011 ; Mantau *et al.*, 2001⁵) (tableau 1).

Tableau 1 : Caractérisation usuelle des biens selon le croisement des critères de rivalité et d'exclusion

Critères de Samuelson \ Critères de Musgrave	Exclusion	Non Exclusion
	Rivalité	Bien Privé
Non Rivalité	Bien Club ou Mixte	Bien Collectif

- 8 La lecture de ce tableau soulève un premier problème : dans la traduction française devenue commune, le terme de bien public n'apparaît pas. La non-excludabilité et la non-rivalité sont les attributs des biens collectifs, et la traduction de *public goods* par *biens*

publics serait incorrecte : il faudrait lui préférer celle de *biens collectifs*. Le terme initialement utilisé en anglais par Samuelson est *collective good* qui a été remplacé par *public good* dans la littérature en anglais. Cette substitution tend à se produire en français, mais reste discutée. En effet, en France, le qualificatif de public renvoie notamment à ce qui est fourni par l'État (par exemple, l'école publique se distingue de l'école privée). Ces questions de traduction sont problématiques, non seulement pour l'apprentissage de la discipline économique, tant les confusions sont nombreuses (Beitone, 2010), mais surtout parce qu'elles masquent une différence essentielle. Les biens collectifs sont définis par *leur nature* (leur non-rivalité et non-excludabilité), les biens publics par *les modalités de leur production ou de leur gestion* (leur prise en charge par une institution sinon tutélaire, pour le moins ayant pour vocation de représenter un public). Il n'en reste pas moins vrai que, dans les textes francophones, l'expression de bien public renvoie autant aux *public goods* (*i. e.* aux biens collectifs) qu'à d'autres formes de biens, qu'ils soient tutélaires ou non⁶.

- 9 Une lecture alternative permet de considérer que les biens publics s'opposent de manière générale aux biens privés. Le tableau précédent permet de rappeler que tout ce qui est au moins non rival ou non excludable n'est pas un bien privé – de fait, ce serait un bien public. En ce sens, les biens publics englobent les biens collectifs – auxquels ils sont assimilables du point de vue de la traduction française de *public good* – mais aussi les biens communs et les biens clubs.
- 10 Les biens communs sont alors non excludables, mais sont rivaux. Le modèle des *commons* – les pâturages d'avant la révolution industrielle – est souvent repris pour définir ces biens : ils sont ouverts à tous (non-excludabilité) mais une pâture broutée par un troupeau ne peut plus l'être par un autre (rivalité⁷). Les ressources environnementales non renouvelables, dans une certaine mesure, appartiennent à cette catégorie. Les biens clubs ou mixtes, enfin, sont non rivaux mais excludables : leur consommation est limitée à un groupe restreint différent de la totalité.

1.2 UNE ANOMALIE ?

- 11 Une analyse épistémologique de la définition des biens publics par les principaux courants en science économique permet de compléter la définition classique, qui reste liée à une réflexion sur les limites du marché. En effet, l'économie fonctionne comme toutes les autres sciences normales : lorsque son paradigme se heurte à une *anomalie* explicative, elle procède par des étapes de labellisation et de réappropriation théorique. Il ne s'agit pas tant ici de revenir sur cette anomalie et sur les arguments relatifs à la défaillance du marché que de rappeler la substitution de ces défaillances – lesquelles, d'un point de vue théorique, ne sont pas les bienvenues pour la logique interne du paradigme économique majeur – par des artefacts permettant d'éviter une remise en cause plus générale de ce paradigme⁸.
- 12 Il est possible d'énumérer au moins trois difficultés que rencontre la théorie du marché dans la démarche qu'elle suit pour rendre compte des biens publics : 1) ils seraient hors du marché ; 2) ils ne s'accorderaient pas avec le principe utilitariste d'utilité amoral, voire ; 3) ils préexisteraient au marché.
- 13 1) La difficulté de penser les biens publics depuis la théorie économique standard avait déjà été énoncée par Wiseman (1957). D'après lui, les biens publics correspondent à une forme de monopole naturel qui non seulement les exclut de la sphère du marché, mais encore souligne les limites de l'efficacité de ce dernier. Le marché s'avérant incapable de

répondre aux enjeux des biens publics, il doit céder la place à *d'autres logiques* de régulation, de contrôle et éventuellement d'approvisionnement de ces biens lorsque leur rivalité et leur non-excludabilité sont éprouvées.

- 14 Les biens publics deviennent ainsi des biens « hors-marché » lesquels, par décision politique ou par construction culturelle, sont régulés, contrôlés et produits par *d'autres modalités* que celles proposées par le marché. Ceci n'est pourtant pas causé par une inefficience du marché à l'égard de la gestion de ces biens, mais d'abord parce que ces biens ont été exclus de sa sphère de compétence, indépendamment de sa capacité théorique ou réelle à générer et gérer ces biens.
- 15 Cette démonstration a deux conséquences. Elle distingue des biens publics en finalité, c'est-à-dire non strictement économiques puisque déterminés par des processus qui ne sont ni naturels ni économiques, mais politiques et sociaux et par-là, non réductibles aux seules logiques économiques et des biens publics par essence, ceux qui répondent à la définition économique classique (cf. *infra*). Mais, dans les deux cas, ces biens ne peuvent pas prétendre à intégrer la théorie économique standard car ils sortent de son paradigme et de la sphère de compétence du marché.
- 16 2) Outre ce premier problème que la théorie du marché doit surmonter, les biens publics réifient le débat cher à la science économique de la mesure et de l'équivalence. Cela apparaît clairement dans les travaux des institutions mondiales, dont le PNUD et *a fortiori* l'OCDE comme nous le détaillerons plus loin. Ces institutions appréhendent en effet les biens publics d'abord en termes de rationalisation économique, mais font ensuite mention de la capacité de ces biens à englober des préoccupations qui ne peuvent se réduire à la rationalité économique – celle-ci n'étant valable d'après lesdites institutions et nonobstant les vues de Wiseman que pour les rares biens publics purs. Cette approche paradoxale s'inscrit dans le débat sur la mesure et l'équivalence puisqu'elle réitère la contradiction de l'approche utilitariste discutée par Milanési (2010, §50) : la substitution monétaire de la valeur d'un bien « n'est possible que dans un cadre théorique où tous les biens (et la monnaie) peuvent être évalués sous un étalon unique, en l'occurrence l'utilité (dé-moralisée) qu'ils procurent aux individus. » En mêlant rationalité et préoccupation publique, les biens publics se heurtent à ce principe.
- 17 3) De plus, il est frappant de constater la place accordée à la stabilité économique, la globalisation financière et la croissance dans les exemples de biens publics proposés par ces institutions internationales et par les économistes eux-mêmes. Le ton est donné par Kindleberger (1986, p. 7-8) qui nomme, parmi les biens publics identifiés selon lui par la sphère économique, , l'existence d'un système monétaire stable, d'un régime commercial ouvert, de changes fixes, d'une monnaie d'échanges internationale, ou encore d'un prêteur international en dernier ressort⁹. On retrouve ce même intérêt pour les biens publics économiques dans la démonstration de Kaul *et al.* (1999), lorsqu'ils nomment précisément la stabilité financière comme un bien public dans leur introduction et qu'ils proposent, en second cas d'étude, l'efficacité des marchés. Puisque l'on trouve des biens publics dans le champ même que couvre la discipline économique, celle-ci devrait se montrer capable de les saisir. Or paradoxalement, même les biens publics inhérents au domaine économique semblent lui échapper. Kaul *et al.* observent à cet égard :
- Nous savons que le marché représente la façon la plus efficace de produire des biens privés. Mais, ajoutent-ils immédiatement, le marché repose sur un ensemble de biens qu'il est lui-même incapable de fournir. (*Ibid.*, p. 13)
- 18 Autrement dit, les biens publics préexisteraient au marché qui voudrait les embrasser.

1.3 UNE LABELLISATION

- 19 Les biens publics sont des biens que le marché s'est avéré incapable de fournir : ils représentent des anomalies que les théoriciens du marché préfèrent *labelliser* : si les biens publics ne peuvent entrer dans la théorie du marché en la légitimant directement, ils la renforcent cependant en tant qu'exception, une exception bien particulière puisqu'elle n'est pas assez substituable pour entrer dans la sphère du marché mais ne peut pas non plus être considérée comme un élément des fonctions régaliennes étatiques.
- 20 Le célèbre épistémologue Thomas Kuhn s'appuie justement sur la labellisation pour expliquer une partie de sa théorie des révolutions scientifiques. Selon lui (Kuhn, [1962] 1972, p. 107), il y a crise scientifique lorsque, confrontée à un problème (ici, la non-efficience du marché pour certains biens) la science normale (ici, le paradigme de la théorie du marché) ne parvient ni à résoudre le problème soulevé, ni à le labelliser pour le mettre de côté. C'est alors qu'un nouveau paradigme, qui se propose de ne pas mettre de côté le problème et, surtout, qui propose de le traiter et de le résoudre, peut naître et prétendre à se substituer au précédent ou éventuellement vivre à ses côtés.
- 21 Suivant cette perspective, l'économie standard a tout à fait réussi à labelliser le problème, c'est-à-dire à l'étiqueter comme ne répondant pas au paradigme dominant mais comme étant inclus en tant qu'exception. Ceci permet de ne pas se retrouver en situation de crise scientifique et, par conséquent de ne pas laisser le champ potentiellement libre pour d'autres théories. En effet, d'après Kuhn, si la période de crise se prolonge, d'autres théories peuvent proposer d'autres approches – un nouveau paradigme – qui régleraient le « problème » des biens publics non résolu par le paradigme dominant.
- 22 À ce titre, l'exemple des biens publics économiques standards, comme ceux évoqués plus haut par Kindleberger ou Kaul *et al.*, contribue à cet auto-renforcement de la théorie du marché à partir d'une anomalie. Comment le marché pourrait-il renier quelque chose dont il fait partie, lui-même étant, toutes proportions gardées, non excluable et non rival ? De plus, le fait que de très nombreuses études abordent la question des biens publics et des consentements à payer pour des intérêts extra- ou supra-individuels contribue aussi à renforcer l'appropriation, pas à pas, des biens publics, par une économie standard. Il existe une vaste littérature sur les manières de pallier les déficiences du marché ou son inefficience pour gérer certains biens dont les biens publics ; sur le caractère contre-intuitif du consentement à payer ; sur les réactions d'individus placés en situation du jeu du bien public (Holt et Laury, 1997) ; sur les diverses formes de modélisation des comportements économiques relatifs aux biens publics (*e.g.* la théorie du *median voter*, cf. Choumert, 2010, pour une application aux espaces verts).
- 23 La perspective historique de Milanesi (2010, p. 44 *et sq.*) montre l'importance de la contribution de Mäler (1974) à l'élargissement aux biens publics de l'analyse de Hicks (1999 [1946]), qui posa les bases de l'évaluation contingente et des méthodes de consentements à payer pour les biens marchands, c'est-à-dire dotés d'un prix et d'un marché. Mäler défend en effet l'idée que « les biens publics non marchands sont également des substituts parfaits au revenu des consommateurs » (Milanesi, 2010). Dans une logique similaire, Zerbe et McCurdy (1999) proposent d'ériger les coûts de transaction en substituts logiques et empiriquement valides des défaillances de marché – y compris des défaillances dans la fourniture et la gestion des biens publics (*Ibid.*, p. 570).

- 24 D'ailleurs, le recours à des techniques de mathématisation du problème des biens publics, comme celles de Mäler (1974) ou surtout Zerbe et McCurby (1999), rappelle qu'en dépit de la persistance de problèmes, ce type de biens se trouve malgré tout bel et bien *encadré* par des formules et des équations : à défaut de les résoudre immédiatement on peut donc les labelliser un certain temps, ou enjoindre les autres chercheurs ou disciplines à se plier à cette manière de penser la problématique des biens publics.

1.4 UNE RÉAPPROPRIATION

- 25 En considérant maintenant la théorie économique standard comme un paradigme au sens culturel du terme, comme une vision du monde (Kuhn, [1962] 1972, p. 147) parmi d'autres, on peut cette fois lui opposer non plus une autre théorie mais un autre paradigme culturel. Il existe justement une vision non économique des biens publics qui revendique les biens publics non pas en tant que biens qui ne peuvent être gérés par le marché, ce que reconnaît en partie la théorie standard, mais en tant que biens qui ne *doivent* pas être gérés par le marché, et surtout qui doivent être gérés collectivement en tendant vers une non-rivalité et une non-excludabilité – autrement dit une répartition *socialement* juste¹⁰. Des ouvrages et débats sur l'eau ou les logiciels libres (*e.g.* Hoedman et Kishimoto, 2010 ; Bouguerra, 2003 ; Moulier-Boutang, 2003) présentent ce point de vue. S'ils démontrent que la gestion collective de l'eau est par exemple moins coûteuse qu'une gestion privée¹¹, ils avancent surtout que les biens publics ne peuvent être pris en compte par le système économique et décisionnel actuel – *i.e.* que ce système n'est pas efficace –, et qu'il s'agit d'une preuve supplémentaire des limites du paradigme du marché. Par exemple, l'eau, au niveau local, est un bien rare, donc rival : elle devrait être gérée par le marché mais celui-ci s'avère inefficace ou moins optimal qu'une gestion collective alors même que la théorie du marché annonce un fonctionnement tendant vers l'optimum (Verschave, 2004 ; Bouguerra, 2003 ; Larceneux, 2007).
- 26 Face à ces tentatives d'appropriation de biens, jusqu'alors soumis aux lois du marché, par la sphère du social – mobilisée par des considérations non économiques ou imperméables aux logiques de marché – le paradigme économique s'est réorganisé pour ramener ces biens à l'intérieur de la sphère marchande. Certains auteurs reviennent sur le degré d'abstraction de la théorie des biens publics pour rappeler que peu de biens répondent finalement aux principes de non-exclusion et de non-rivalité. Ils mettent alors en avant, comme dans ce document de l'OCDE (Sandler, 2011, p; 2-3), que « les biens publics transnationaux et mondiaux ne peuvent être correctement pris en compte que si nous pouvons les mesurer » en les monétarisant. Grâce au développement de cette perspective, les biens publics ne constituent plus une menace pour le paradigme du marché. Au contraire ils viennent le *renforcer* puisque leur existence encourage un élargissement de la sphère d'influence marchande et monétaire, capable finalement d'inclure ces nouveaux biens jusqu'alors perçus comme problématiques.
- 27 N'est-ce pas d'ailleurs ce que proposait déjà Samuelson (1954) en concluant ainsi son célèbre article : après avoir proposé une démonstration s'appuyant sur une logique mathématique, il affirme que l'approfondissement de la question des dépenses publiques doit passer notamment par « le domaine mathématique de la "sociologie" et de "politique sociale" » (Samuelson, 1954, p. 389). Tous ces travaux vont dans le sens d'une *réappropriation des biens publics* par « le cadre strictement économique » (Boidin *et al.*, 2008, p 5) à partir de leur monétarisation.

- 28 Quoi de plus « normal », pour reprendre le qualificatif utilisé par Kuhn, d'un point de vue épistémologique. Il n'en reste pas moins vrai que l'on peut d'une part montrer les limites de cette appropriation, d'autre part rechercher « ce qui, dans les notions de biens publics et de biens communs, peut faire l'objet d'une ouverture de l'économie vers d'autres disciplines » (*Id.*). Les dimensions socio-politiques abordées ci-après ouvrent la voie à une vision élargie des biens publics.

2. Limites de la labellisation : rationalités collectives multiples et dénominations des biens publics

- 29 Face à ces ensembles d'arguments économiques, il nous est apparu que le premier apport de ce qui pourrait être une approche sociologique des biens publics était la mise en question de l'économicisation des biens publics. Certes, ceux-ci peuvent être appréhendés comme des éléments originellement économiques, comme nous l'avons rappelé. Certes, la science économique *lato sensu* fait preuve d'innovation et d'habileté épistémologique pour maintenir ces biens dans son cadre d'analyse. Voici pourtant deux limites majeures à la poursuite de cet effort – lequel, encore une fois, demeure épistémologiquement justifié.
- 30 Le premier ensemble de limites renvoie à la dynamique de la théorie du marché qui consiste à exagérer la portée de la rationalité individuelle sans s'intéresser aux autres formes culturelles de logiques individuelles ou collectives. Le second ensemble concerne les dénominations effectives de ces biens et leur connotation morale.

2.1 Rationalité et intérêt collectifs

- 31 Avec la reconnaissance des biens publics, de nombreux auteurs se sont inquiétés de la nature et de l'efficacité de la gestion de ces biens par les acteurs individuels ou collectifs. Les travaux de Kindelberger (1986) évoqués plus haut mettent en avant le risque que fait courir le laisser-faire accordé aux bénéficiaires de ces biens ; mais c'est probablement l'argument du passager clandestin qui est le plus défavorable à l'hypothèse d'une gestion hors-marché de ceux-ci. Le concept de *free-rider* formalisé par Olson au milieu des années 1960 indique que, dans certaines situations, des individus bénéficient d'un bien sans en supporter les coûts d'accès. L'exemple habituellement donné est celui d'une mobilisation sociale revendiquant une hausse de salaire : les individus certains de la réussite de la grève n'ont pas intérêt à en subir le coût individuel : ils bénéficient alors de l'augmentation du salaire sans perdre la part des revenus relative aux jours de grèves.
- 32 La tragédie des communs détaillée par Hardin (1968) reprend, *mutatis mutandis*, les éléments de l'approche olsonienne. Face à une telle situation, les individus n'ont pas intérêt à investir dans le collectif et la logique voudrait qu'ils surexploitent un bien commun afin d'en tirer le plus de bénéfices – quitte à le détruire complètement. Et Hardin de préciser que deux seules solutions existent pour empêcher cette destruction : la privatisation des biens¹² ou leur nationalisation¹³. D'autres voix ont pourtant proposé d'autres solutions et ont remis en cause la légitimité de la réduction des logiques individuelles à ces formes de rationalités strictement nuisibles aux biens communs.
- 33 Parmi celles-ci se trouve Ostrom. Prenant acte de la tendance de la plupart des analyses économiques à s'appuyer sur le modèle de l'action individuelle rationnelle (*rational individual action*¹⁴), Ostrom propose plutôt de parler d'égoïsme rationnel (*rational egoist*)

afin de différencier certains comportements individuels d'autres formes d'action. En effet selon elle (Ostrom, 2005, p. 253), « l'économie néoclassique et la théorie des jeux non-coopératifs ont généralement assumé que l'égoïsme rationnel est le *seul* type de joueur que les chercheurs doivent prendre en compte pour proposer des prédictions utiles et valides sur les comportements ».

- 34 Outre des critiques soulignant l'impossible correspondance entre les valeurs mobilisées par les individus dans des enquêtes de type consentement à payer¹⁵, Ostrom a montré dans plusieurs de ses travaux, et en s'appuyant sur d'autres auteurs (*e.g.* Ostrom, 1990, 1998, 2000, 2005), que les études expérimentales en économie négligeaient de remarquer que les comportements différents de celui du *rational egoist* représentaient entre 60 et 70% de l'ensemble des individus. "It is a well-known fact in the experimental literature that in games like trust game, there is always [only] a 30-40 percentage of individuals who act in a purely egoistic way" (Frey et Benz, 2001, p. 9 repris par Ostrom, 2005, p. 253). Dans le cas des *public goods games*, à l'inverse de l'idée dominante selon laquelle les individus vont préférer ne rien miser sur le bien public, « entre 40 et 60 pourcent des sujets en situation [dans les jeux de biens publics] *contribuent à la fourniture d'un bien public*¹⁶ » (*Id.*) (nous soulignons). Qui plus est, même en répétant l'expérience de nombreuses fois – et par là en laissant aux individus le temps de s'approprier toutes les subtilités du jeu – les individus ne se plient pas nécessairement à la logique égoïste rationnelle et préfèrent, dans de nombreux cas, coopérer.
- 35 Les travaux de Thévenot (2001a, 2001b ; Lafaye et Thévenot, 1993) permettent en outre de mettre en évidence les articulations entre rationalité individuelle et collective dans la gestion d'objets communs : ces recherches détaillent les processus d'association des individus aux intérêts non nécessairement convergents et de construction des choses publiques – les titres sont évocateurs, comme « S'associer pour composer une chose publique » et « Constituer l'environnement en chose publique ». Les résultats de ces études mettent au jour les *justifications* des collectifs pour se mobiliser en tant que collectif et le fait que les associations participent, au même titre que l'État ou les institutions juridiques, à la désignation de ce qui est public. La pertinence de ces travaux réside dans la démonstration que les intérêts individuels ne peuvent être cantonnés à une rationalité égoïste, et qu'au contraire ils tendent à se combiner pour revendiquer une chose publique qui dépasse, par définition, la sphère strictement privée.
- 36 Les modalités de telles associations peuvent toutefois varier, selon les objets et les contextes sociaux. Thévenot (2001a, 2001b) présente en effet un cas d'étude comparant deux conflits environnementaux pouvant être rapprochés : le projet de barrage sur une rivière de la Sierra Californienne et le projet de tunnel du Somport. Il montre que, aux États-Unis, la défense de la rivière passe par l'agrégation d'intérêts individuels : « on trouve une association qui épouse au plus près la grammaire libérale de confection du bien public à partir de la composition d'intérêts individuels disparates » (2001a, p. 2). La revendication générale du collectif (le renoncement des collectivités à ce projet de barrage) passe par une coalition d'intérêts des plus divergents – dont les oppositions emblématiques entre chasse et pêche, loisir vert et écologisme –, car chacun trouve un intérêt spécifique dans ce renoncement. Le collectif « tient » grâce au maintien de cette pluralité, qui permet selon ses membres d'avoir une plus forte influence auprès des élus : « plus vous représentez de gens et plus votre groupe est divers, plus votre influence est grande » affirme l'un des protagonistes (cité par Thévenot, 2001a, p. 2).

- 37 Au contraire, face au projet du tunnel du Somport en France, on retrouve un collectif qui se reconnaît et s'investit autour d'un intérêt commun mis en avant pour lui-même, *indépendamment des intérêts de chacun*. Quand outre Atlantique la revendication de l'intérêt individuel est aussi importante, sinon plus, que le projet commun – même si cette revendication n'est là que pour servir ce projet ou, en l'occurrence, le contrer – coté français les intérêts particuliers doivent d'abord être traduits en intérêts communs pour participer au collectif.
- 38 La mobilisation des systèmes des grandeurs permet de rappeler les différentes logiques à l'œuvre dans l'élaboration d'une coalition d'intérêts divergents pour une même revendication publique, et d'une adhésion commune d'individus à un ensemble de valeurs, lesquelles, à nouveau, n'ont pas nécessairement de liens avec les intérêts personnels des individus¹⁷. Autrement dit, les apports d'Ostrom comme ceux de Thévenot rappellent que la stricte lecture économique rationnelle des biens publics ne peut rendre compte de la complexité des processus qui relient les individus aux biens publics.

2.2 Nommer les *biens publics* : essence et finalité

- 39 Outre l'incapacité de prendre en compte ces considérations d'ordre collectif, la labélisation des biens publics masque mal les difficultés inhérentes aux propositions de dénomination de ces biens telles qu'abordées plus haut. Il y a un glissement remarquable entre une définition économique proposant des critères rigoureux, mais théoriques, et les désignations de biens orientées en valeurs. L'usage du substantif *bien* est lui-même ambigu. Il renvoie à l'idée de bien économique, entendu en termes d'utilité, mais fait nécessairement écho au bien au sens large, *a fortiori* dans une revendication publique et collective de celui-ci. Or, l'utilité mise à part, les biens publics ne sont pas nécessairement de *bonnes choses* : la définition économique standard, en mobilisant les critères de Samuelson et Musgrave, exclurait toute autre considération sur la qualité du bien – y compris ses qualités éthiques, ontologiques ou sociale.
- 40 Un décalage persiste cependant entre l'élaboration théorique des biens publics et leur désignation, qui les charge de connotations morales. Des productions de biens non rivaux ni excludables ont des conséquences négatives. À tout le moins, certains biens peuvent être à la fois bénéfiques, au sens large du terme, et dommageables selon les situations envisagées, par exemple en fonction des impacts des changements climatiques, des guerres ou des pollutions. Théoriquement, et parce qu'ils sont pensés comme des effets inattendus et/ou non souhaités, les biens publics sont des externalités positives et/ou négatives non rivales et non excludables. Mais implicitement, les biens publics ne sont associés qu'aux aspects positifs des éléments non-rivaux ni excludables : leur finalité relève d'un bénéfice moral, collectivement ressenti ou promu, qui précéderait leur essence économique.
- 41 On retrouve cette ambiguïté dans les textes théoriques. Ainsi, Buchanan et Stubblebine (1962) associent l'usage d'un bien non excluable à une externalité dont *bénéficient* des individus qui n'ont pas contribué à son financement¹⁸. La comparaison avec des externalités *Pareto-relevant* induit que, loin de considérer le bien lui-même, c'est l'optimisation du rapport entre la production du bien et la gestion des externalités qui doit être analysée, indépendamment d'autres considérations – dont des jugements sur la qualité du bien. En recourant à ces termes de biens, de bénéfiques, de positifs et d'optimisation, il devient difficile de ne pas tomber dans des controverses sur les jeux de

langages : *a minima*, un amalgame se fait entre les biens publics et leur connotation positive implicite.

- 42 Pour éviter ce piège de langage, nous proposons d'établir une distinction entre des biens publics par essence et en finalité. Par essence, c'est-à-dire en tant que produit non intentionnel tel que défini par la théorie standard : on ne peut imputer de finalité à leur production, ou plutôt la finalité demeure le produit initialement désiré. Il en est ainsi d'un paysage ou d'une pollution, dont les résultats et les conséquences ne dépendent pas directement de leurs producteurs lesquels, d'ailleurs, ne travaillent pas nécessairement de concert. Ces biens publics ne peuvent avoir d'autre caractéristique, notamment en terme de valeur, que leur propre existence : un paysage ou la pollution d'une rivière ne peuvent pas être jugés pour ce qu'ils sont (en l'occurrence, dans les critères culturels contemporains, une « bonne » chose pour le premier et une « mauvaise » chose pour la seconde) mais en tant que conséquence indirecte d'autres phénomènes.
- 43 À l'inverse, dans l'idée de biens publics en finalité, il y a une volonté de faire de certaines choses des biens publics. Il y a bien une *orientation de l'action* basée sur des choix éthiques marquant des préférences : c'est le cas lorsque le septième secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, dans la préface de Kaul *et al.* (1999), appelle de ses vœux des biens publics tels que la paix ou la préservation de l'environnement, soulignant ainsi que malgré leur caractère non excluable et non rival, la guerre et la pollution ne doivent pas devenir, quant à elles, des biens publics. Il y a certes des biens publics *per se*, c'est-à-dire qui répondent aux critères économiques de non-rivalité et de non-excludabilité *indépendamment de tout autre jugement* – et notamment d'un jugement moral –, et des biens publics en finalité, c'est-à-dire dont on voudrait qu'ils répondent à ces critères ou s'en rapprochent le plus possible parce qu'il est jugé nécessaire de tendre vers cela, principalement d'un point de vue moral ou pour des raisons culturelles. Dit autrement, à chaque fois que l'on parle de bien public, il faut se demander si l'on se situe dans un *mode de penser* (la conceptualisation des biens non rivaux et non excludables par les courants économiques dominants) ou un *mode d'action* (favoriser la non-rivalité et la non-excludabilité lorsqu'elles n'existent pas d'elles-mêmes).

2.3 Dénomination des biens publics comme principe d'action

- 44 Ces considérations permettent de réinterroger les biens publics proposés dans la littérature académique et institutionnelle. Si les définitions classiques sont toujours reprises dans les énoncés sur les biens publics, les entreprises de *dénomination* de ces biens d'après ces définitions apparaissent aujourd'hui plus dispersées. Malgré la difficulté de réunir les critères théoriques des biens publics, nombreux sont les auteurs qui se risquent à proposer des exemples. Outre Annan, qui cite la paix, le partage des richesses et l'environnement ; on trouve l'eau (*e.g.* Hoedman et Kishimoto, 2010 ; Bouguerra, 2003), les logiciels libres (*e.g.* Moulier-Boutang, 2003), la santé (Verschave, 2004 ; Tenkorang et Conceição, 2003) ; mais aussi le paysage (*e.g.* Lifffran et Oueslati, 2007), un clair de lune (Kaul *et al.*, 2003), la défense (*e.g.* Serfati, 2008), ou encore la bourse de Paris (*e.g.* Lagneau & Riva, 2010), l'usage des bibliothèques (Soldini *et al.*, 2002), la fiabilité des réseaux électriques (Kiesling et Giberson, 2010) et, pourquoi pas, le nucléaire (Mignard *et al.*, 2011). Tous ces items répondent-ils réellement et pleinement à la définition de biens publics ?

45 Sans doute est-ce la diversité des approches et des enjeux associés à ces définitions qui induit une déformation des critères initiaux. Il serait intéressant d'observer de quelle manière des institutions représentant la sphère publique, définissent, quant à elles, les biens publics. Or, depuis les années 1990, le *Development Studies Office* du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD/UNDP) contribue à une réflexion sur les biens publics, nommés *Global Public Goods* (GPG). Global, car l'entreprise de désignation de tels biens vise à dépasser la limite nationale ou régionale attribuée, initialement, à la théorisation des biens publics. On trouve cette ambition déjà explicitée par Kindleberger (1986) lorsqu'il propose d'appréhender les biens publics mondiaux (il parle alors de biens publics internationaux – *international public goods*) comme un ensemble de biens dont les critères ne seraient plus limités à la sphère individuelle mais à celle de l'Etat-nation. Comment dès lors assurer la production de biens publics internationaux si les Etats, eux aussi, peuvent être tentés de jouer les passagers clandestins¹⁹? La mondialisation des échanges et des risques et de leurs impacts a conduit les experts du PNUD à parler de biens publics mondiaux (UNDP/ODS, 2002, p. 4).

Les biens publics mondiaux sont des biens publics qui ont un impact relativement universel (*fairly universal impact*) sur un grand nombre de pays (couvrant plus d'un groupe de pays ou régions), sur les personnes (affectant plusieurs, de préférence tous les groupes de population), et sur les générations (entendu comme les générations actuelles et futures, ou au moins répondant aux besoins des générations actuelles sans compromettre les possibilités de développement des générations futures). Autrement dit, les biens publics mondiaux sont des biens qui sont dans le domaine public mondial [...] (nous traduisons).

46 Dans leur premier rapport, Kaul *et al.* (1999) mettaient en avant six principaux *global public goods* : l'équité et la justice ; l'efficacité des marchés ; l'environnement et le patrimoine culturel ; la santé ; la connaissance et l'information ; et la paix et la sécurité. Leur second rapport (Kaul *et al.*, 2003) ciblait davantage les mécanismes de *production* des biens publics globaux. Les cas d'étude sont alors secondaires dans le rapport, mais nous informent toujours sur la désignation des biens publics mondiaux : la stabilité financière internationale et l'efficacité du marché ; le régime d'échange international (*multilateral trade regime*) ; la santé et le contrôle des maladies ; l'énergie ; la biodiversité ; l'eau ; le problème de la corruption.

47 Le rapport mentionne également la feuille de route des Nations Unies pour le millénaire (UN, 2001). Celle-ci propose en effet une liste des dix biens publics mondiaux qui auraient tendance à faire consensus :

- « La dignité humaine de base pour toutes les personnes, y compris l'accès universel à l'éducation et aux soins de santé ;
- Le respect de la souveraineté nationale ;
- La santé publique mondiale, en particulier la lutte contre les maladies transmissibles ;
- La sécurité mondiale ou, en d'autres termes, un domaine public mondial libre de la criminalité et de la violence ;
- La paix mondiale ;
- Des systèmes de communication et de transport harmonisés à travers les frontières ;
- Une infrastructure institutionnelle harmonisée à travers les frontières pour favoriser des objectifs tels que l'efficacité du marché, les droits humains universels, une gouvernance transparente et responsable, et l'harmonisation des normes techniques ;

- La gestion concertée des connaissances, y compris le respect dans le monde entier des droits de propriété intellectuelle ;
- La gestion concertée des ressources naturelles communes au niveau mondial pour promouvoir leur utilisation durable ;
- L'accessibilité des arènes internationales pour des négociations multilatérales entre les Etats ainsi qu'entre les acteurs étatiques et non étatiques. » (Kaul *et al.*, 2003 ; UN, 2001 ; nous traduisons)

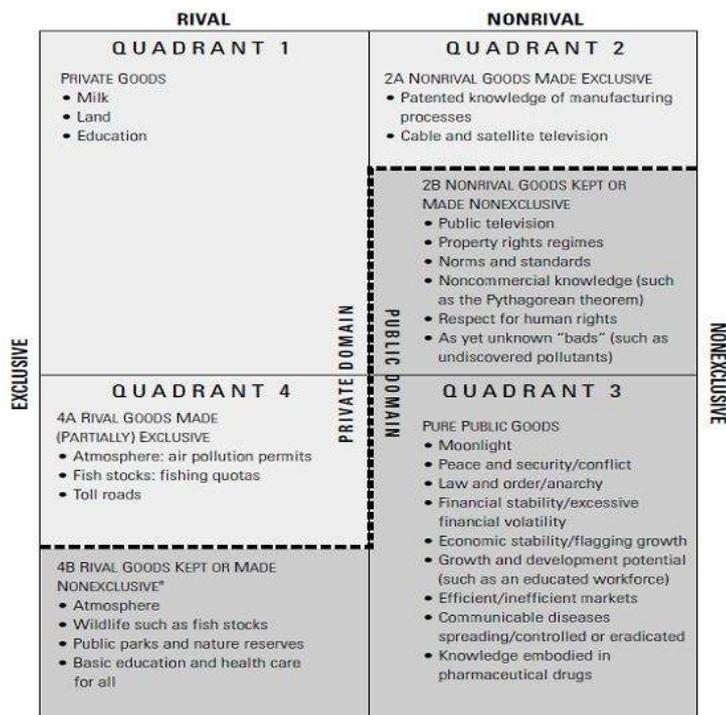
- 48 Or, le consensus autour de ces biens n'est plus un strict consensus économique : il englobe de fait un ensemble de valeurs où ce qui compte est finalement moins la rivalité ou l'excludabilité que la *capacité de ces éléments à fédérer des sphères sociales autour d'eux*. Les connotations positives des biens ne sont pas sans lien avec cette recherche de consensus.
- 49 En France, pour mémoire, la direction des biens publics mondiaux du ministère des Affaires Etrangères et Européennes propose les cinq entrées suivantes (MAEE, 2009), dont on peut évaluer aisément l'orientation en valeur en les opposants à leur complément en terme de « mal » public : l'environnement mondial – et non la pollution globale –, la santé – et non les risques sanitaires ou la maladie –, la stabilité financière et l'intégration économique – et non les inégalités ou l'exclusion propre au système financier –, la diffusion de la connaissance – et non la fracture dans l'économie du savoir, la sécurité alimentaire – et non la faim dans la monde.

3. Construction sociale des biens

3.1 Triangle et carré de publicisation

- 50 L'ensemble de ces constats, les critiques des rationalités individuelles et des dimensions morales des biens, conforte la distinction entre biens publics par essence et en finalité. Comme le souligne notamment Hugon (2004, p. 3) en parlant des « biens publics globaux comme des construits historiques [résultant] de décisions collectives de la part des acteurs internationaux en positions asymétriques », ces biens en finalité sont le résultat d'une construction collective. Ils sont l'aboutissement d'un processus collectif opposant d'un côté « les relations internationales [qui] expriment des rapports de force entre les pouvoirs privés et publics ; de l'autre, une société internationale ou une communauté internationale [qui] constituent des contre-pouvoirs. » (*id.*). Ces oppositions s'expriment dans les « principales "structures" de l'économie mondiale » (*id.*) qui forment un grand nombre de biens publics comme la sécurité, la production ou la finance.
- 51 Le texte de Kaul et Mendoza (2003) paru dans l'ouvrage du PNUD dirigé par Kaul *et al.* (2003) articule la notion de bien public autour de deux axes : la construction non strictement économique des biens publics, et ce que les auteurs nomment le triangle de publicisation (*publicness*). Bien qu'ils déploient la construction des biens publics principalement à partir de leur échelle (global vs. local), leur article illustre à nouveau combien la stricte définition économique des biens publics ne peut être satisfaisante (figure 1).

Figure 1. L'enchevêtrement des critères de définition des biens publics



TITRE ORIGINAL : THE SOCIALLY DETERMINED STATUS OF GOODS: AN EXPANDED CONCEPT OF PUBLIC GOODS.

Source : Kaul et Mendoza, 2003

- 52 Si le caractère de rivalité est jugé relativement stable, son caractère complémentaire, l'excludabilité, est soumis à des pressions externes qui ne permettent plus d'en faire, seul, un critère déterminant pour la définition des biens publics. En effet, les colonnes délimitent le caractère rival ou non des biens, mais les lignes initiales (qui marquaient, dans le paradigme économique classique, le principe d'exclusion) ont été redessinées en fonction de la construction sociale du caractère excludable d'un bien.
- 53 À partir de cette proposition, on ne peut que rappeler l'importance des études sur les *processus* de cette construction sociale de l'excludabilité. Elles concernent tous les protagonistes des biens publics, c'est-à-dire non seulement les *décideurs* (lesquels demeurent *a priori* ceux qui génèrent ou valident la mécanique de construction sociale) mais également les *producteurs* (qui donnent une forme précise aux biens publics et par là contribuent à influencer leur excludabilité) et finalement les *usagers* qui décideront ou non de tous participer à – *i.e.* de bénéficier de – ces biens publics, mais qui peuvent également être parmi les moteurs de la mise à l'agenda social et politique d'un accès démocratisé à des biens publics.
- 54 À leur manière, Kaul et Mendoza tâchent d'approfondir cette question : qu'est-ce qui va donner aux biens non rivaux leur caractère non excludable et achever de les rendre publics ? Cette publicisation, d'après eux, doit être pensée selon trois entrées qu'ils détaillent dans le triangle de la publicisation (Kaul et Mendoza, 2003, p. 92). Ils ne disent pas précisément comment un bien devient public, mais ils proposent une typologie des formes de publicisation d'un bien. Outre le type-idéal d'un bien public qu'ils définissent par un haut degré de publicisation dans le *mode de gouvernance* qui permet de le gérer (

publicness in decisionmaking), dans la consommation réelle qui en est faite (*publicness in consumption*) et dans la distribution des bénéfices (*publicness in distribution of (net) benefits*), ils proposent d'autres exemples où la publicisation n'est pas idéalement réalisée pour chacun de ces trois pôles mais où elle demeure malgré tout un attribut du bien. Autrement dit, il ne faut pas nécessairement une publicisation complète pour que le bien soit considéré comme un bien public : seul un certain niveau de publicisation suffit – dont le degré précis est le résultat d'interactions et de jeux complexes entre protagonistes. De ce fait, les mécanismes de construction sociale des biens publics complexifient assurément leur appréhension, ce qui conduit à ouvrir la seule analyse économique à d'autres dimensions explicatives.

3.2 Les trois registres des biens publics

- 55 Comment rendre compte maintenant de la diversité des définitions de ces biens publics ? Nous avons montré que des critères relatifs à la science économique permettent de dire *ce que sont les biens publics* : un concept encadré par la théorie néo-classique, et qui définit les biens publics par essence. Mais ceux-ci doivent également être considérés comme des catégories d'action, des biens en finalité, dont la publicisation participe du jeu normatif de définition de *ce que doivent être ces biens particuliers*. Dans ce dernier sens, les biens publics sont déjà les produits d'actions collectives, mais dont il faut encore définir *comment ils s'expriment dans la réalité sociale* : si les biens publics demeurent des concepts économiques ou des cadres d'action normatifs, ils ne peuvent prétendre à une existence en soi : c'est bien dans la relation avec leurs bénéficiaires, dans la réalisation de leur publicisation à travers leur consommation effective diraient Kaul et Mendoza (2003), à travers la « question du sens et de la pertinence » écrit Gadrey (2012), que ces biens publics doivent également être appréhendés²⁰.
- 56 Cette dernière distinction permet d'affirmer que ces biens sont davantage un cadre – plutôt qu'un contenu –, une catégorie à remplir plutôt qu'une réalité en soi²¹. En ajoutant cette troisième catégorie de biens publics *par ontologie*, parce qu'ils se rapportent directement à la relation qu'entretiennent ces biens avec l'individu pris en tant qu'être socio-culturel, nous faisons directement écho à une grille de lecture utilisée par Micoud (*e.g.* 2005a, 2005b, 2010 et tableau 2). Ce sociologue souligne que la biodiversité ou le développement durable, et plus généralement ici tous les biens publics, ne peuvent être perçus comme tels qu'à partir du moment où les sphères sociales les reconnaissent d'un triple point de vue *conceptuel, normatif et ontologique* – indépendamment de la congruence de ces modalités de reconnaissance.

Tableau 2. Les biens publics : concept scientifique, catégorie d'action, figure rhétorique

Bien public	Relation à une humanité	Mode opératoire	Forme de discussion / de débat
par essence	Rationnelle	Calcul	Scientifique
en finalité	Sociale	Règle / norme	Politico-Juridique
par ontologie	Sensible	Expression	Publique

Source : tableau inspiré de Micoud 2005a, 2005b, 2010

- 57 Ces trois modalités rejoignent nos propres distinctions, que l'on peut reformuler ici en associant les termes de Micoud (2005a) aux apports mobilisés plus haut :
- 58 1) En tant que *concept scientifique*, on retrouve l'approche des biens publics par essence : il s'agit d'un énoncé théorique, associé à une problématique précise, les limites du marché, dans la situation d'une économie qui a relevé le défi de la mondialisation, mais qui est toujours confrontée à de nombreux problèmes d'ordre sociaux et écologiques (en plus des crises financières afférentes au domaine économique). Les critères strictement économiques, dont ceux de Samuelson et Musgrave, font écho à cette dimension conceptuelle : le calcul et la rationalité y servent à légitimer la labellisation et, surtout, la monétarisation des biens publics.
- 59 2. En tant que *modalité d'action*, les biens publics en finalité sont une catégorie normative, de l'ordre de l'injonction (comme le développement durable), qui mobilise tous les acteurs, à l'échelle mondiale, qui tend vers une meilleure gouvernance, et dont la traduction juridique et institutionnelle est en cours – comme le prouve leur appropriation par le PNUD (Kaul *et al.*, 1999, 2003) ; l'OCDE²², les Nations Unies (UN, 2001), ou la création de la direction des biens publics mondiaux au sein du MAEE en France. Cette dimension normative renvoie aux débats politiques et institutionnels sur la désignation des biens publics en finalité.
- 60 3. En tant que *réflexion éthique et figure rhétorique*, les biens publics par ontologie sont un symbole touchant au collectif et dont le rapport à l'économie vient contrebalancer voire s'opposer à la dimension éthique, ce qui n'est pas sans produire un effet de sens, « immédiatement compréhensible par tout un chacun : 'il y a comme un problème' » (Micoud, 2005b). Cette troisième catégorie fait également écho à l'opérationnalisation de la finalité des biens publics, parfois objet de vifs débats sociaux. En témoignent par exemple des études de cas autour de la négociation des modes de gestion et des droits d'accès à des biens tels que l'eau d'une source pure ou certains espaces fonciers²³, qui montrent les tensions entre l'appropriation privée et les valeurs associées à la reconnaissance de l'intérêt général et l'usage public du bien. Cette dimension ontologique renvoie aux réflexions d'Ostrom et Thévenot lorsqu'ils refusent de réduire la relation des individus aux biens publics aux seules logiques rationnelles et lorsqu'ils mobilisent des formes diversifiées d'intérêt général. Cela fait également écho aux éléments repris par Kaul et Mendoza sur la publicisation par la consommation, c'est-à-dire par l'appropriation individuelle et collective des bénéfices – qui pose la question « du sens et de la pertinence » mentionnée plus haut (Gadrey, 2012), et celle de la relation entre la vie de l'esprit, la culture et les productions humaines (Simmel, 1988).
- 61 D'autres exemples illustrent plus ou moins formellement ces trois dimensions des biens publics, notamment dans le domaine de la connaissance et des communs informationnels (Hess et Ostrom, 2003 ; Coriat, 2011), ceci malgré leur nature intangible. Chez Hess et Ostrom (2003, p. 129), elles sont reprises dans leur distinction entre les artefacts, les idées et les institutions (*facilities*). Les idées sont les concepts, les biens par essence puisqu'elles renvoient à l'élaboration même de l'information et à son caractère intangible. Les auteures soulignent d'ailleurs que « d'un point de vue analytique, l'utilisation par une personne d'une idée ne soustrait pas cette idée du corpus pour l'utilisation par d'autres » (*ibid.*, p. 130). Les institutions concernent ici les équipements qui recueillent et stockent les artefacts : on peut tout à fait dire que ces institutions ont un rôle normatif en ce sens qu'elles définissent ce qui doit être ou non rendu public par leur intermédiaire. Les

artefacts, enfin, sont les objets physiques qui matérialisent les connaissances et les informations. Le terme d'artefact est particulièrement bien choisi puisqu'il permet de souligner que ce n'est pas l'objet lui-même qui importe (le livre, le magazine, la page internet), mais bien la relation des individus avec cet objet : l'artefact est bien le support de la relation de l'individu au bien public.

- 62 Coriat (2011) – s'appuyant sur les travaux d'Ostrom et des chercheurs associés à sa démarche – propose de définir ce qu'il nomme les communs comme « des ensembles de ressources collectivement gouvernés, au moyen d'une structure de gouvernance assurant une distribution des droits entre les partenaires participant au commun (*commoners*) et visant à l'exploitation ordonnée de la ressource, permettant sa reproduction dans le long terme » (*ibid.*, p. 14). Il distingue donc trois entrées, relatives à l'exploitation ordonnée et, de ce fait, rationnelle, des ressources – reconnaissant ainsi l'existence de biens publics par essence qu'il faut gérer – puis à la distribution de droit assurée par une structure de gouvernance – il se réfère ainsi à une institution politique ou juridique qui définit le cadre de ces biens en finalité – et enfin à la gouvernance collective de ces biens – c'est donc qu'il faut prendre en compte l'ensemble des motivations, des valeurs et des logiques individuelles et collectives qui participent alors de leur dimension ontologique.
- 63 On retrouve également cette approche tridimensionnelle des biens publics dans l'analyse de la production des répertoires d'action relatifs à la construction de la politique agricole commune que propose Martin (2013). Celui-ci rappelle que c'est d'abord l'expertise scientifique qui a joué un rôle « crucial dans la mise sur agenda de la notion de biens publics » avant que d'autres acteurs fassent valoir leurs idées, notamment portées par un cadre juridique renouvelé, qui représente ici la dimension normative et la société civile représentante d'une dimension cette fois ontologique (*ibid.*, p. 9). L'auteur s'appuie sur la sociologie politique²⁴ pour différencier du point de vue théorique ces différents « forums » qui font directement écho aux registres de discours que nous avons souligné : le forum de l'économie scientifique, « mû par la rigueur du raisonnement et la recherche d'excellence » (Martin, 2013, p. 5) ; le forum de la communication politique, dont la finalité est normative à travers « la conquête ou la conservation du pouvoir politique » (*ibid.*) ; le forum des confrontations des visions du modèle agricole, que Martin limite au monde professionnel agricole mais qui peut être raisonnablement élargi à l'ensemble des individus ou des collectifs en tant qu'ils ont un point de vue sur cette thématique agricole, qui n'est pas sans produire un effet de sens, « immédiatement compréhensible par tout un chacun » comme l'aurait fait remarquer (Micoud, 2005b).

Tableau 3. Mise en commun des approches soulignant les trois principales dimensions des biens publics

Auteur / Registre	Micoud	Ostrom	Coriat	Martin	Bien public
Conceptuel	Concept scientifique	Idées	Exploitation ordonnée	Expertise scientifique	Par essence
Normatif	Catégorie d'action	Institutions (<i>facilities</i>)	Distribution de droit	Cadre juridique	En finalité
Ontologique	Figure rhétorique	Artefact	Gouvernance collective	Société civile	Par ontologie

- 64 En reprenant ces propositions dans le tableau 3, on montre leurs similitudes fondamentales. On est d'ailleurs tenté de lire le registre normatif comme une

formalisation du concept de bien public. Certes cette formalisation peut être directement liée à l'étape de conceptualisation, comme le suggère Martin (2013) dans le cas de l'élaboration de la PAC. Mais elle peut aussi s'en émanciper : c'est le cas de la plupart des désignations institutionnelles des biens publics que nous avons proposées ici et qui, loin de suivre les définitions strictes de l'excludable et du rival, obligent la conceptualisation économique à se repositionner, par exemple en modifiant à volonté les frontières mouvantes du tableau et du triangle de Kaul et de ses collègues (Kaul *et al.*, 1999). Le registre ontologique est au cœur de l'approche sociologique car il donne une place centrale à l'individu et aux collectifs. Une sociologie des biens publics, loin de se limiter à la démonstration d'un intérêt général irréductible aux rationalités individuelles (Ostrom, Thévenot), doit prendre en charge cette dimension pour objectiver les subjectivités sociales et rappeler leur rôle dans les sociétés contemporaines.

Conclusion

- 65 Si ce découpage tridimensionnel concorde pleinement avec les hypothèses multidisciplinaires du programme au sein duquel a été mené ce travail, il permet surtout d'éviter le mécanisme de réappropriation disciplinaire décrit plus haut : chaque dimension est abordée pour elle-même et en tant qu'elle interagit avec les autres. Une approche sociologique stricte des biens publics devrait cependant d'une part insister sur les travaux sur les « choses publiques » et sur les mobilisations des collectifs, et d'autre part détailler les configurations du registre ontologique et son articulation avec les autres registres – mais cela ne doit pas masquer la nécessité d'étudier *la diversité* des dimensions relatives aux biens publics pour en cerner les contours
- 66 Que l'on parte du point de vue de la sociologie ou, pour ne plus s'y limiter, de celui de l'approche institutionnaliste en économie (Theret, 2001), on peut à nouveau conclure que cette diversité, ne dépend pas de la nature des biens publics examinés mais qu'elle souligne au contraire leur caractère évolutif et les processus de construction qui les façonnent. Pour paraphraser Zelizer (1992, p. 24), plutôt que de se limiter à une analyse d'un « marché puissant et homogénéisant » – qui labélise et normalise au sens de l'épistémologie Khunienne – et qui définirait la nature des biens, il faut accepter que « ce sont plutôt les différentes formes de relations sociales qui déterminent des marchés multiples en créant de façon dynamique de nouveaux modes d'échange et de répartition » et de nouvelles catégories dynamique de biens constamment redéfinies par les discours et les pratiques qui les produisent.
- 67 Ainsi, la désignation des biens publics résulte nécessairement « de choix sociaux et politiques. [...] Ce sont des biens historiquement et socialement construits qui dépendent des choix d'une société, à une époque donnée, et des dispositifs institutionnels mis en place » (Berriet et Trouvé, 2013). Les tentatives de labélisation des biens publics ne peuvent plus tenir, et ces objets d'étude permettent alors aux sociologues et aux chercheurs en sciences humaines et sociales de réinterroger ce que S. Audier qualifie récemment²⁵ de recombinaison, coopération, partage, démocratie, délibération, participation, coordination, c'est-à-dire les fondements de l'interaction sociale.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie :

- Allaire G. (2014), « Les communs comme infrastructure institutionnelle de l'économie marchande », *Revue de la régulation* [Online], 14 | 2e semestre / Autumn 2013, Online since 14 February 2014, connection on 10 October 2015. URL : <http://regulation.revues.org/10546>
- Bayon D., F. Flipo et F. Schneider (2010), *La décroissance*, Paris, La découverte.
- Beitone A. (2010), « Bien publics, biens collectifs, Pour tenter d'en finir avec une confusion de vocabulaire », *Revue du MAUSS permanente*, [en ligne] <http://journaldumauss.net/spip.php?article690>, consulté le 6 septembre 2011.
- Berriet M. (2013), « Développement des territoires de projet. Quels enjeux pour les politiques rurales ? », *Économie Rurale*, no 335, p. 7-19.
- Berriet-Sollic M. (dir.) (2016), *La production de biens publics en agriculture : Quelle prise en compte par la PAC ?*, Paris, Educagri, 224 p.
- Boidin B., Hiez, D. et S. Rousseau (2008), « Biens communs, biens public mondiaux et propriété. » Introduction au dossier, *Développement Durable et Territoires*, [en ligne] <http://developpementdurable.revues.org/5153>, consulté le 6 septembre 2011, 11p.
- Boudes, Ph. (2008), *L'environnement, domaine sociologique*. Thèse de doctorat sous la direction de C. -H. Cuin, université Bordeaux 2, 548 p.
- Boudes Ph. (2011), « La nature au secours de la culture ? Lecture Simmelienne de la végétalisation des villes et de ses fonctions », *Revue d'Allemagne*, 43 (1), p. 131-146
- Boudes Ph. et M. Colombert (dir.) (2012), *Adaptation climatique et trames vertes urbaines : perspectives interdisciplinaires*, Editions Vertig'O, 238 p. (www.vertigo.com)
- Bouguerra M. L. (2003), *Les Batailles de l'eau : Pour un bien commun de l'humanité*, Paris, Editions de l'Atelier, 239 p.
- Buchanan, J. et W. C. Stubblebine, 1962, "Externality", *Economica*, 29 (116), p. 371-384
- Burlando R. et J. D. Hey (1997), "Do Anglo-Saxons Free-ride More?" *Journal of Public Economics*, 64, p. 41-60.
- Bychkova O. (2011), "Categories of Goods in Economics and Public Choice Literature as Applied to Heat and Water Utilities", in O. Kharkordin and R. Alapuro (eds), *Political Theory and community building in Post-Soviet*, New York, Routledge, p. 57-82.
- Callon M. (1986), « Éléments pour une sociologie de la traduction : la domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, p. 169-208.
- Choumert J. (2010), "An Empirical Investigation of Public Choices for Green Spaces, *Land Use Policy*", 27 (4), p. 1123-1131.
- Coriat B. (2011), « Communs "fonciers", communs "informationnels". Traits communs et différences », Communication au séminaire *Rencontre des acteurs et des chercheurs de l'ESS*, juin 2011, Paris, 28 p.

- Dahlman C. (1979), "The Problem of Externality", *Journal of Law and Economics*, 22 (1), p. 141-162.
- Darrot C, Boudes, P et S. Pereira (2012), *Farming Systems as Providers of Public Goods: a Sociological Perspective*, Communication au 13^e congrès mondial de sociologie rurale, Lisbonne août 2012.
- Darrot C., Giorgis, D., Billaud, J. -P. et Ph. Boudes (2015), « Comment favoriser la fourniture de biens publics d'origine agricole en Europe ? », *RAESTUD*, 96(4), p. 625-65.
- Desmarais-Tremblay, M. (2013), "On the definition of public goods", 14th Annual Summer Institute Conference Paper, Summer Institute for the History of Economic Thought, Richmond, USA, 40 p.
- Diakosavas D. (OCDE) (2011), "Towards a Green Growth Strategy for Food and Agriculture: Issues and Challenges for Policy", *XXIVth Congress of the European Society for Rural Sociology*, Chania, Greece, August 2011.
- Durkheim E., [1950] (2002), *Leçons de sociologie*, [en ligne] www.classiques.uqac.ca, consulté le 6 septembre 2011.
- Gadrey J. (2012), Des biens publics aux biens communs, Blog archive Alternative Economique, 9p., <http://alternatives-economiques.fr/blogs/gadrey/2012/04/24/des-biens-publics-aux-biens-communs/>, page consultée le 6 juin 2014.
- Giorgis D (2012), *Biens publics et agriculture - construction sociologique des biens communs en agriculture*, Mémoire ingénieur agronome, Agrocampus Ouest, Rennes, 67 p.
- Graves P. E. (2010), "A Note on the Design of Experiments Involving Public Goods", CESifo working Paper n° 3187, Category 9: Resource and environment economics, september 2010, 10 p., on <http://www.ifo.de/portal/pls/portal/docs/1/1185288.PDF>, page consultée le 6 septembre 2011.
- Hardin G. (1968), "The Tragedy of the Commons", *Science*, 162 (3859), p. 1243-1248.
- Hess C. and E. Ostrom, 2003, "Ideas, Artifacts, and Facilities: Information as a Common-Pool Resource", *Law and Contemporary Problems*, 66 (111), p. 112-145.
- Hicks J. R. [1939] (1946), *Value and Capital: An inquiry into some fundamental principles of economic theory*, Oxford, Clarendon Paperbacks, 340 p.
- Hoedman O. et S. Kishimoto (dir.), 2010, *L'eau, un bien public*, Paris, C. L. Mayer, 328 p.
- Holt R. and S. Laury (1997), "Voluntary Provision of a Public Good", *Journal of Economic Perspectives*, Fall 1997.
- Hugon Ph., 2004, « Les biens publics mondiaux et le niveau transnational de la régulation », *La lettre de la régulation*, 48, p. 1-4.
- Kaul I. et R. U. Mendoza (2003), "Advancing the concept of global public goods", in I. Kaul et al. (eds), *Providing public goods. Managing globalization*, New York, Oxford University Press, p. 78-111.
- Kaul I., I. Grunberg et M. A. Stern (eds) (1999), *Global public goods*, New York, Oxford University Press [<http://web.undp.org/globalpublicgoods/TheBook/globalpublicgoods.pdf>]
- Kaul I., P. Conceicao and K. Le Goulven (eds), 2003, *Providing public goods. Managing globalization*, New York, Oxford University Press, 646 p.
- Kielsing L. and M. Giberson (2004), "Is network reliability a public good?" *Congress of the US Association for Energy Economics*, Washington, USA, July 2004.
- Kindleberger C. P. (1986), "International Public Goods Without International Government", *The American Economic Review*, 76 (1), p. 1-13.

- Kuhn T. S., [1962] (1972), *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 248 p.
- Lafaye C. et L. Thévenot, 1993 Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature, *Revue Française de Sociologie*, XXXIV (4), p. 495-524.
- Lagneau-Ymonet P. et A. Riva (2010), La privatisation d'un étrange bien public. La bourse de Paris dans les années 1980, *Genèses*, 2010/3 (80), p. 49-69.
- Larceneux A. (2007), « Bien public », *Glossaire pluridisciplinaire : Les mots de l'eau* [En ligne], Economie, mis à jour le : 03/09/2007, URL : <http://revuesshs.u-bourgogne.fr/lodelshs/site2/index.php?id=395>
- Lascoumes P. et J. -P. Le Bourhis (1998), « Le bien commun comme construit territorial. Identités d'action et procédures », *Politix*, 11(42), p; 37-66.
- Lataste F. G. (2011), « Essai de comparaison des approches économique et juridique de la notion de "bien public" : quelles conséquences pour la future réforme de la politique agricole commune de 2013 ? », 5^e Journées de Recherches en Sciences Sociales organisées par l'INRA, le CIRAD, la SFER, Dijon, décembre 2011.
- Lataste F. G. (2014), *Prise en compte des biens publics dans la politique agricole commune*, Thèse de doctorat, Agrosup Dijon, 352 p.
- Lataste F. G., Trouvé A., 2012, « Les "biens publics" comme instrument de dérégulation des marchés ? L'exemple de la Politique Agricole Commune », Communication au colloque de l'AFEP 5-6 juillet 2012.
- Laurent C., Berriet-Sollic M., Labarthe P., Trouvé A. (2012), « Evidence-based policy : de la médecine aux politiques agricoles ? Les enjeux d'une approche méconnue en France », *NESE* n°36, p. 79-101
- Levitt S. D. and J. A. List (2007), "What Do Laboratory Experiments Measuring Social Preferences Reveal About the Real World?" *Journal of Economic Perspectives* 21 (2), p. 153-174.
- Liffran R. et W. Oueslati (2007), « Éléments d'économie du paysage », *Economie Rurale*, 297-298 (1), p. 85-98.
- Lipietz A. (2010), « Questions sur les biens communs », *Esprit*, janvier 2010, p. 146-151.
- MAEE, 2009, « Biens publics mondiaux, une nouvelle approche », en ligne sur http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/rubrique_imprim.php?id_rubrique=3009
- Maler, K. (1974), *Environmental economics: A theoretical inquiry*. Baltimore, Johns Hopkins University Press.
- Mantau U., M. Merlo, W. Sekot and B. Welcker (2001), *Recreational and environmental markets for forest enterprises*, CABI Publishing, Oxon, 544p.
- Martin A., 2013, « Réformer la PAC avec de nouveaux acteurs : retour sur cinq ans de construction politique », communication au colloque INRA-SAD *Nouvelles formes d'agriculture : pratiques ordinaires, débats publics et critique sociale*, 20-21 novembre 2013, Dijon.
- Micoud A., 2010, Le développement durable, la biodiversité, le patrimoine : approche sociologique, communication faites à Lyon, le 1/12/2010, lors de la 7^e édition des journées *Nos cultures dans la ville*.
- Micoud A. (2005a), « Comment, en sociologue, tenter de rendre compte de l'émergence du thème de la biodiversité », in P. Marty et al. (dir.), *Les biodiversités. Objets, théories, pratiques*, Paris, CNRS Éditions, p. 57-66.

- Micoud A. (2005b), « Développement durable et société : qu'est-ce que le "développement durable" fait aux sciences sociales », in P. Matagne (dir.), *Les enjeux du Développement durable*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 45-59.
- Mignard, J. -P., R. Romi, S. Manile et M. Mabile, 2011, « Le nucléaire est un bien public mondial », *Le Monde*, 17 mars 2011, [en ligne] www.lemonde.fr/idees/article/2011/03/17/le-nucleaire-est-un-bien-public-mondial_1494891_3232.html, consulté le 6 septembre 2011.
- Milanesi J., 2010, « Éthique et évaluation monétaire de l'environnement : la nature est-elle soluble dans l'utilité ? », *Vertigo* [En ligne], vol. 10, n° 2, consulté le 03 mars 2012, <http://vertigo.revues.org/10050> ; DOI : 10.4000/vertigo.10050.
- Moulier-Boutang Y., 2003, « Réseaux contre clôtures et clôtures des réseaux : la question des logiciens libres », *Cosmopolitiques*, n° 5, novembre 2003, p. 114-126.
- Musgrave, R. A. (1959), *The Theory of Public Finance: a Study in Political Economy*, New York, McGraw-Hill, xvii + 628p.
- Musgrave, R. A. et P. B. Musgrave (1973), *Public finance in theory and practice*, New York, McGraw Hill, 5th ed., xvi + 627 p.
- Olson M., [1965] (1978), *La logique de l'action collective*, préface de R. Boudon, Paris, PUF.
- Ostrom E. (1990), *Governign the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*, New York, Cambridge university press.
- Ostrom E. (1998), A Behavioral Approach to the Rational Choice Theory of Collective Action, *American Political Science Review*, 92 (1) p. 1-22.
- Ostrom E. (2000), Collective Action and the Evolution of Social Norms, *Journal of economic perspectives*, 14 (3), p. 137-158.
- Ostrom E. (2005), "Policies That Crowd out Reciprocity and Collective Action", in H. Gintis *et al.* (eds), *Moral sentiments and material interests. The foundations of cooperation in economic life*, Cambridge, MIT Press, p. 253-275.
- Ostrom V., and E. Ostrom, [1977] (1999), "Public Goods and Public Choices", in M. McGinnis (ed.), *Polycentricity and Local Public Economies. Readings from the Workshop in Political Theory and Policy Analysis*, University of Michigan Press, pp. 75-105
- Randall A. (1999), "Market Solutions to Externality Problems: Theory and Practice", in A. Randall, *Making the environment count*, E. Elgar publisher.
- Rotillon G. (2008), *Faut-il croire au développement durable ?*, Paris : L'harmattan
- Samuelson P.A., 1954, "The Pure Theory of Public Expenditure", *Review of Economics and Statistics* 36 (4), p. 387-389.
- Sandler T. (2011), Que sont les biens publics mondiaux ?, *L'Observateur OCDE*, en ligne sur www.observateurocde.org, 3 pages.
- Serfati C. (2008), « Finance et défense : de "nouvelles interrelations" », *Innovations. Cahiers d'économie de l'innovation*, 28, 2008/2, p. 9-31.
- Simmel G. (1988), *La tragédie de la culture et autres essais*, Paris, Rivage.
- Soldini F., P. Perez et Ph. Vitale (2002), « Usages conflictuels en bibliothèque. Lecture Sociologique », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 47 (1), p. 4-8.

- Tenkorang D. A and P. Conceição (2003), “Beyond Communicable Disease Control: Health in the Age of Globalization”, in I. Kaul *et al.* (eds), *Providing global public goods*, New York , Oxford University Press, (version ronéo 32 p.).
- Thévenot L. (2001a), « S’associer pour composer une chose publique », in J.-N. Chopart *et al.* (eds), *Actions associatives, solidarités et territoires*, Saint Etienne, Publications de l’université de Saint-Étienne, p. 267-274, version ronéo 5 p.
- Thévenot L. (2001b), « Constituer l’environnement en chose publique », in JP Blais *et al.* (dir.), *Cadre de vie, environnement et dynamiques associatives*, Paris, PUCA, p. 203-219 (version ronéo 13 p.).
- UN/United Nations (2001), “Road Map Towards the Implementation of the United Nations Millenium Declaration”, Report of the secretary-general, 6 septembre 2011, document A/56/326, 58p., [en ligne] www.un.org/documents/ga/docs/56/a56326.pdf, consulté le 6 septembre 2011.
- UNDP/ODS, *United Nations Development Program*, Office of Development Studies, 2002, *Providing global public goods: managing globalization. 25 questions and answers*, New York, 18 p. [en ligne] <http://www.undp.org/globalpublicgoods/globalization/pdfs/ques-ans.pdf>, consulté le 6 septembre 2011.
- Verschave F. -X. (ed.), 2004, *La santé mondiale, entre racket et bien public*, Paris, C. L. Mayer, 350 p.
- Viellard-Bacheron J. -L. (1990), « Préface », in G. Simmel, *Esthétique et Modernité*, Paris, Payot, 1990, 327 p.
- Wiseman J. (1957), “The Theory of Public Utility Price – an Empty Box”, *Oxford Economics Papers*, n° 9, p. 56-74.
- Zelizer V. (1992), « Repenser le marché. La construction sociale du “marché aux enfants” aux États-Unis », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 94(1), p. 3-26.
- Zerbe Jr., R. O. et H. E. McCurdy (1999), “The Failure of Market Failure”, *Journal of Policy Analysis and Management*, 18(4), p. 558-578.

NOTES

1. Cf. le site de l’ANR BipPop. (www.bip-pop.org). S'appuyant sur le processus récent de réforme de la politique agricole commune, ce programme étudie les modalités de production de biens publics par les exploitations agricoles et les leviers politiques incitatifs pour orienter et réguler cette production. Deux axes de réflexion préliminaires ont été désignés afin de cerner ce qu'embrasse l'expression de « bien public ». Le premier a ciblé une approche économique (Latatse, 2014 ; Laurent *et al.*, 2012 ; Lataste et Trouvé, 2012), quand le second, qui inclut le présent travail, s’est orienté vers une approche sociologie des biens publics (Giorgis, 2012 ; Darrot *et al.*, 2012, 2015). Pour une synthèse des travaux, cf. Berriet-Sollic (dir.), 2016.
2. Cette réflexion de Durkheim nous a initialement été rapportée par F.-G. Lataste.
3. Nous renvoyons au numéro 14 de la *Revue de la Régulation* : « Autour d’Ostrom : communs, droits de propriété et institutionnalisme méthodologique », automne 2013, lien URL : <http://regulation.revues.org/10287>
4. On trouve le qualificatif « excludable » et le substantif « excludabilité » dans la littérature francophone. Ces anglicismes renvoient directement aux mots anglais *excludable* et *excludability*.
5. Nous constatons, comme Desmaray-Trembaly (2013) avant nous, que l’origine de ce tableau revient à Musgrave et Musgrave (1989 [1973]), mais que c’est bien Ostrom et Ostrom (1999 [1977]) qui en formalisent les définitions des biens alors distingués – sans référence à Musgrave. Cf. également Lataste, 2014, et Lataste et Trouvé, 2012.

6. On retrouve néanmoins cet amalgame également en langue anglaise, dans les définitions générales des biens publics, dont celle de Stiglitz *et al.* (2009 : 864, repris par Lataste, 2011 : 5) « Bien public : bien comme, par exemple, la défense nationale. Il n'est peu ou pas coûteux d'en faire bénéficier un individu supplémentaire. En revanche, les coûts pour empêcher un individu d'en bénéficier sont élevés ; les biens collectifs se caractérisent par la non-rivalité et la non-excludabilité ». La séparation de la phrase par un point-virgule laisse entendre qu'il s'agit de deux éléments distincts.

7. C'est l'exemple célèbre proposé par Hardin (1968), s'inquiétant du surpâturage de ces près communaux. Cf. Lipietz (2010) pour une étymologie des « communs ».

8. Pour une brève histoire de ces défaillances, lire par exemple Zerbe et McCurdy (1999). On notera que le fond du propos de Zerbe et McCurdy est justement de ne pas tant nier les défaillances du marché que de leur trouver un substitut théorique – en l'occurrence les coûts de transaction.

9. Toutefois, Kindleberger (1986 : 7) commence par rappeler que, parmi les biens publics internationaux, « le tout premier est la paix. Mais les économistes sont peu qualifiés pour dire, ensuite, comment la paix est restaurée et maintenue » (nous traduisons).

10. C'est ici une dimension du triangle de publicisation de Kaul *et al.* (2003), cf. *infra*.

11. Lire notamment les récits concernant la région du Tamil Nadu en Inde, ou les villes de Cordoue et Grenoble dans Huedman et Kishimoto, 2010.

12. “We might sell them off as private property” (Hardin, 1968, p. 1245).

13. “We might keep them as public property” (Hardin, 1968, p. 1245).

14. Cf. Ostrom (2000, p. 139) : « a plupart des études faites par des économistes politiques présupposent un modèle standard de l'action individuelle rationnelle » (nous traduisons).

15. Cf. Milanesi, 2010 (§50) : « Du fait de ses racines utilitaristes l'interprétation standard des réponses aux enquêtes d'évaluation contingente exclut [...] la possibilité qu'existent des comportements éthiques, notamment vis à vis de la nature. En effet, l'idée que des individus puissent agir par moment en mettant leur bien-être en sourdine (par respect d'une obligation, engagement moral ou adhésion à une norme sociale) signifie que tout ne peut plus être considéré comme équivalent, que l'univers homogène créé par l'utilité est brisé, qu'il existe des hiérarchies absolues dans les choix (des préférences lexicographiques) qui rompent les possibilités de substitution entre biens et il n'est plus possible, alors, de poser les équivalences ou indifférences indispensables à l'exercice d'évaluation monétaire. »

16. “Between 40 to 60 percents of subjects in a one-shot linear public good situation contribute assets to the provision of a public good.”

17. Cette observation peut trouver un écho dans la perspective de la sociologie de la traduction : l'étude menée par Callon (1986) avait déjà montré que le maintien d'une ressource partagée (la population de coquilles Saint Jacques de la baie de Saint Briec) reposait sur deux dynamiques d'ordre collectif : d'une part sur l'importance du *point de passage obligé*, consensus pour une action concertée entre des groupes d'acteurs (au rang desquels, d'ailleurs, la communauté des coquilles elle-même) aux objectifs disparates, d'autre part sur la capacité pour chaque porte-parole d'*enrôler* d'autres acteurs dans la dynamique du groupe qu'il représente. Bien que le terme ne soit pas employé par Callon dans ce texte, on peut s'autoriser le propos suivant : le maintien de la caractéristique de bien commun de cette ressource se négocie au prix de la réussite de ces dynamiques collectives.

18. Cf. également Dahlman, 1979 et Randall, 1999.

19. Boidin *et al.* (2008, p. 5) écrivent encore que « Kindleberger (1986) appréhende les biens publics mondiaux comme “l'ensemble des biens accessibles à tous les États qui n'ont pas forcément un intérêt individuel à les produire” ».

20. Sur la production de sens et de culture à travers la relation aux œuvres humaines, sur la relation nécessaire entre les individus et la réalité extérieure, cf. Simmel et ses travaux sur la

tragédie de la culture. « La culture est, [dans la pensée de Simmel,] par essence, tragique, en tant qu'elle est conflit entre la vie de l'esprit, ou vie culturelle, au sens très large et englobant que Simmel donne au mot de culture (l'ensemble des productions humaines), et les œuvres stables et indépendantes qu'elle produit elle-même » (Vieillard-Baron, 1990 : 10). Cf. également Boudes (2011) pour une analyse relative à l'approche simmelienne de la nature et de la culture.

21. Cf. la réflexion sur les biens idéaux proposée par Allaire (2014). À noter que Lascoumes et Le Bourhis (1998, p. 38) proposent un raisonnement similaire en lisant les travaux de Worms (1966) : « Nous voudrions faire l'hypothèse que le préfet de [l'étude de] J. -P. Worms désigne par 'intérêt général' plus un cadre qu'un contenu, davantage une catégorie à remplir qu'une substance préexistante ».

22. Bien qu'il n'y ait pas de document faisant référence, l'OCDE propose de nombreux travaux sur les biens publics dans sa base de données. cf. www.oecd.org

23. Deux exemples traités dans le programme ANR BipPop (Darrot *et al.*, 2015 ; Giorgis et Pech, 2013)

24. Martin (2010, p. 5) renvoie à Jobert et Muller, 1987 et Fouilleux, 2000.

25. Serge Audier, Les « biens communs » sont parmi nous, *Le Monde*, 15 mai 2014

RÉSUMÉS

Cet article envisage une approche non économique des biens publics pour les aborder à partir des modalités de leur construction sociale et de la diversité des dimensions qui la constituent. La première partie présente les définitions classiques des biens publics puis, s'inspirant de l'approche épistémologique kuhnienne, décrit le processus de labellisation et de réappropriation de ces biens publics déployé par la théorie néo-classique. La seconde partie montre les principales difficultés que rencontre cette labélisation : elle limite la lecture des biens publics à la seule rationalité individuelle, elle considère ces biens comme dé-moralisés et, d'un point de vue pratique, elle empêche toute dénomination pleinement légitime de ces biens. La troisième partie s'ouvre ainsi à la construction sociale de ces biens. D'une part nous mobilisons et élargissons le processus de publicisation des biens proposé par Kaul et Mendoza (2003) ; d'autre part, nous associons à la réalité conceptuelle et économique des biens publics une dimension normative et une autre ontologique. Ces distinctions, dont nous montrons qu'elles sont récurrentes dans les travaux d'analyse des biens publics, rendent compte de la diversité des cadres servant à définir ces biens. Ceux-ci doivent être en effet différenciés, comme nous y invitent des travaux sociologiques, selon qu'ils désignent une réalité par essence, par finalité ou par ontologie. C'est la prise en compte de ce cadre qui permet d'embrasser les processus de publicisation et de rappeler, encore une fois, la nécessaire prise en compte des dynamiques sociales dans la construction des biens publics.

This paper considers a non-economic approach of public goods to address their social construction and the variety of dimensions that constitute them. The first part presents the classical definitions of public goods and, inspired by the Kuhnian epistemological approach, describes the labeling process and reappropriation of public goods made by the neoclassical theory. The second part shows the main difficulties that this labeling encounters: it limits the reading of public goods to the only individual rationality, it considers such goods as demoralized and, from a practical point of view, it prevents their fully legitimate designation. The third part

focuses on the social construction of these goods. On the one hand we mobilize and expand the process goods publicness proposed by Kaul and Mendoza (2003). On the other hand, we associate to the conceptual and economic reality of public goods a normative dimension and ontological dimension. These distinctions, which we observe as recurrent in the work of analysis of public goods, reflect the diversity of frameworks used to define these goods. These must be differentiated, and sociological works invite us to do so, as they designate a reality by essence, purpose or ontology. It is the inclusion of this framework which allows to embrace the process of publicizing, and which recalls, once again, the need to take into account the social dynamics when analyzing the public goods construction.

public goods, economics, sociology, labellization, publicness, social construction

INDEX

Mots-clés : biens publics, économie, sociologie, labellisation, publicisation, construction sociale

Code JEL A13 - Relation of Economics to Social Values, A14 - Sociology of Economics, H4 - Publicly Provided Goods

AUTEURS

CATHERINE DARROT

Enseignants-chercheurs à Agrocampus Ouest, UMR 6590 ESO CNRS, et chercheurs associés à l'UMR LADYSS CNRS 7533, philippe.boudes@agrocampus-ouest.fr – catherinedarrot@gmail.com